

Compte rendu de la réunion
du conseil d'école n°2

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 6 février à 18h00 à l'école de Serves sur Rhône,

Membres présents :

- *Les enseignantes :*
 - Mme THEVENOT, Mme DOREL pour l'école de Serves/Rhône
 - Mme ALLEON, Mme FIGUET, Mme BOURRET, Mme BOISSY, pour l'école d'Erôme
 - Mme LONGA-BREYSSE, Mme TALLARON pour l'école de Gervans
- Mme JULLIEN (adjointe), M. LAFUMA (mairie de Serves), Mme MAILLOT (adjointe), M. GENIN (mairie d'Erôme), Mme LAMOTTE (adjointe) M. CLAUDEL (mairie de Gervans),
- Mme BADIER, Mme STIQUEL, M. PERDRIX, Mme SOMMEILLIER, Mme LE BOZEC, Mme ROCHAS, Mme WENS, Mme MANDON, Mme LEVACHER, M. TASSEL : représentants des parents d'élèves

Membres excusés :

Mme MALSERT-SYLVESTRE (DDEN), Mme BREDEL, Mme MANCEAU, Mme GLEISSE, Mme JULLIEN PALETIER

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

1) Effectifs à la rentrée 2018

Nous avons fait passer en janvier une enquête auprès des familles du RPI pour établir une prévision d'effectifs : d'après cette enquête, 12 PS viendront en septembre prochain. Par ailleurs, les mairies nous ont fourni la liste des enfants nés en 2015 sur le RPI : avec ces listes et l'enquête, nous pouvons nous attendre à accueillir jusqu'à 27 PS à la rentrée 2018.

Suite à cette enquête, plusieurs familles ont émis l'idée de retirer leurs enfants du RPI car ils ne sont pas certains d'avoir une cantine sur Gervans l'année prochaine. Nous avons déjà comptabilisé 17 départs sur les 3 écoles si cette mesure devient effective. Ces départs affectent les familles entières (élèves scolarisés sur Serves et Erôme concernés également).

Répartition	Serves			Erôme			Gervans		Total
Par niveau	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	27	28	29	17	26	26	25	29	
Total	84			69			54		207
Moyenne par classe	28			17,25			27		23

2) Projets des classes pour l'année scolaire

A l'école d'Erôme, les sorties scolaires sont réservées. Les GS-CP et les CP iront à St Péray le mardi 12 juin pour voir les spectacles de la compagnie Zinzoline. Les CE1-CE2 et les CE2 iront à St Etienne pour visiter le musée des beaux-arts ainsi que le musée de la mine le lundi 28 mai.

Les enfants ont commencé une initiation à la pétéca avec l'association Seb Sport événement au mois de janvier. Elles dureront jusqu'au mois de mars. Tout se passe très bien.

Mme Ode interviendra à nouveau cette année pour terminer le projet mur : les 4 classes se relaieront pour peindre le petit mur de la cantine avec un château fort.

Les CE2 prépareront leur permis piéton en mars –avril en partenariat avec la gendarmerie.

Grâce au financement du sou des écoles, deux sorties ont eu lieu pour les élèves de l'école de Gervans :

- une sortie au château-musée de Tournon s'est déroulée le 12 décembre, sur le thème du papier. Les élèves ont également participé à un atelier.
- une sortie nature raquettes a eu lieu le vendredi 2 février. Elle s'est déroulée sous de bonnes conditions climatiques. Les enseignantes remercient chaleureusement les parents qui ont accompagné lors de cette journée.

Les CM participeront à une matinée de prévention sécurité routière le 6 mars (partie théorique). La partie pratique, qui conduira au passage du permis vélo, se déroulera plus tard dans l'année pour les CM2.

Le cross des vignes, qui regroupe l'école de Crozes Hermitage et de Gervans, aura lieu le vendredi 9 mars. Il clôturera le cycle course longue commencé en janvier en sport.

Dans le domaine artistique, les CM attaqueront leurs 10 séances de cirque à partir du 8 mars (grâce au financement des mairies).

Enfin, début mars, interviendra Mme Klément (professeur d'allemand au collège André Cotte de Saint Vallier) afin de faire une initiation à l'allemand au CM2.

Faute de trouver un intervenant musique, l'école de Serves souhaite s'engager dans un projet artistique : l'objectif serait de peindre une fresque sous le préau de l'école, sur le thème des contes. Le Sou des écoles vient de nous valider le financement.

L'école maternelle est inscrite au concours des Incorruptibles pour cette année : les enfants devront

lire cinq albums jeunesse d'une sélection nationale, se forger une opinion personnelle sur ces livres, et voter pour leur livre préféré.

Les 3 écoles se sont inscrites au projet sur l'eau en partenariat avec l'Arche Agglo. Les enfants bénéficieront de 3 interventions dont 1 sur le terrain pour Erôme et Serves, et 2 sur le terrain pour Gervans. Tout est pris en charge par la communauté de communes. Les sorties sur le terrain pour l'école d'Erôme se feront les 31 mai- 14/26/28 juin ; pour Serves/Rhône du 17 mai au 22 mai ; pour l'école de Gervans le 3 mai et le 7 juin.

Journée athlétisme : elle est prévue le vendredi 1^{er} juin à l'école de Serves.

3) Demandes aux mairies

Budget alloué aux écoles pour les intervenants et sorties

Les écoles se retrouvent chaque année de plus en plus en difficulté pour trouver des intervenants dans le budget alloué :

Par exemple, pour l'école de SERVES/RHONE, l'an dernier le cirque a coûté 1800 euros (et les élèves n'ont fait aucune sortie), cette année l'intervenante en art nous a établi un devis de 2600 euros fournitures comprises. Actuellement, nous n'arrivons plus à financer nos intervenants.

Serait-il envisageable de revoir la somme allouée aux écoles pour les intervenants ? (500€/classe)

Les mairies ne souhaitent pas répondre aujourd'hui à cette demande. Ils vont aborder ce point en conseil municipal.

Le Sou des écoles précise que les 1000 euros versés par chaque mairie ne sont pas dispatchés par classe mais par école. Si on répartit les 1000 euros équitablement entre les écoles, l'école de Gervans aurait 700 euros, Serves 1000 euros et Erôme 1300 euros. Il est impossible de trouver un intervenant pour moins de 1000 euros, c'est pour cette raison que les 1000 euros sont donnés à chaque école.

Le Sou des écoles a proposé aux mairies de donner 1200 € au lieu de 1000 €, et ils complèteraient pour pouvoir payer les intervenants.

Demande de sortie avec nuitée.

Les enseignantes d'Erôme envisagent une classe de découverte pour mai 2019. Elles sont en train de faire un prévisionnel. Un devis est en préparation pour les 4 classes, dans le Vercors pour une classe verte. L'école d'Erôme demande une subvention exceptionnelle aux mairies pour ce projet. Les maires en prennent note.

Demandes à la mairie de SERVES/RHONE :

Demande de climatisation

En juin, la directrice de l'école de Serves/Rhône a fait parvenir à la mairie un courrier relatif aux fortes chaleurs dans l'école maternelle. Le 22 juin dernier, les températures ont atteint les 31.5 degrés dans les classes. Le sujet a été abordé lors du précédent conseil d'école. Ainsi, la directrice a sollicité le Maire pour faire installer un système de climatisation dans les salles de classe et la salle de motricité.

M le Maire n'envisage pas de poser des climatisations pour une question de qualité de l'air et nous a fait part de son intention de réaliser les travaux suivants : remplacement des néons par des LEDs et

installation de stores roulants côté cour. Ces solutions sont pertinentes du point de vue de la sécurisation de l'école et de l'amélioration énergétique de l'école, mais elles ne permettront en rien de faire descendre la température dans les classes. En effet les stores protégeront du soleil qu'à partir de 15h00 (vitres orientées Nord-Ouest), or il faisait 29 degrés dès 14h00 dans les salles de classe. Le problème vient du fait que l'école est de plain-pied et que les classes sont directement sous le toit. Les parents délégués soutiennent l'équipe enseignante sur ce sujet.

Bibliothèque communale

Mme GUEMARD nous a fait part de son inquiétude concernant la bibliothèque communale de SERVES/RHONE : en effet la médiathèque départementale et la mairie souhaitent la fermer. Les élèves de l'école maternelle n'ont pas de salle de bibliothèque au sein de l'école, donc ils se déplacent une fois par mois à la bibliothèque communale. C'est un enjeu éducatif et culturel : en effet, en se rendant à la bibliothèque, les enfants acquièrent le goût de la lecture. De plus, une bibliothèque permet l'accès à la culture à tous, quel que soit le milieu socio-culturel de la famille. L'équipe pédagogique souhaite donc le maintien d'un accès à la bibliothèque ou à un espace livres accessible par l'école.

La mairie attend la réponse du département sur une éventuelle fermeture de la bibliothèque.

Demandses à la mairie d'Erôme

Afin de poursuivre notre équipement numérique, les enseignantes souhaiteraient équiper les deux dernières classes en vidéoprojecteurs. Les enseignantes sont bien conscientes que le projet du gymnase requiert beaucoup de fond, mais demande à la mairie d'examiner leur demande.

C'est une demande particulière, cependant, les enseignantes souhaiteraient que la ruelle située de l'autre côté de la nationale soit propre. En effet, la présence de chiens laisse de trop nombreuses traces de leurs passages, et faire passer nos élèves est souvent assez délicat. Le problème semble réglé avec l'employé municipal. Il ne faut pas hésiter à appeler la gendarmerie.

Demandses à la mairie de Gervans

Afin de poursuivre l'installation des vidéoprojecteurs achetés avec les budgets des années précédentes, les enseignantes souhaiteraient qu'ils soient accrochés au-dessus de leurs tableaux blancs. Ainsi cela éviterait d'avoir des fils électriques qui traînent au sol dans les classes.

De plus, Mme LONGA-BREYSSE souhaiterait que l'on envisage le changement des deux radiateurs se trouvant dans sa classe. En effet, en hiver, ces vieux radiateurs sont particulièrement brûlants. On ne peut poser la main dessus. Cela pose un problème de sécurité pour les élèves.

Enfin, les enseignantes font passer un devis à la mairie de Gervans afin de changer les manuels d'étude de la langue des CM1-CM2 (1 100€), avec demande d'accord. La mairie propose de faire aussi un devis pour les manuels de maths.

4) Point AVS

Nous avons de plus en plus de notifications d'AVS pour des enfants en difficultés. Malheureusement, la nomination en personnel est soit peu adaptée (manque de formation), soit pas assez conséquente : l'un de nos élèves n'a droit qu'à 6h d'aide hebdomadaire car son AVS est aussi nommée pour 2 autres enfants dans une autre école.

L'équipe enseignante et les parents des enfants concernés souhaitent soulever ce problème qui revient de plus en plus.

Une lettre signée par tous sera préparée.

5) Piscine

Afin de venir en aide à l'école de Margès, les enseignantes d'Erôme ont accepté de changer leur planning de piscine. Les séances ont donc commencé le 15 décembre et ce jusqu'au 30 mars. Nous avons noté des modifications dans la gestion des séances. La réunion avec les dirigeants de la piscine, les mairies et les enseignantes a porté ses fruits.

6) Bilan à mi-année du passage à 4 jours

Pour l'école d'Erôme, les enseignantes trouvent les enfants beaucoup moins excités, énervés. Ce bilan est partagé par les enseignantes de Gervans. L'arrêt des TAP est bénéfique. Le climat est beaucoup plus serein.

Du point de vue de la fatigabilité, il serait nécessaire de laisser se terminer l'année scolaire pour faire un point plus objectif.

Pour l'école de Serves/Rhône, Mme THEVENOT explique que les apprentissages étaient plus productifs sur 5 matinées : en effet l'an dernier les enfants bénéficiaient jusqu'à 5 séances de graphisme/écriture par semaine les matins. Cette année, le graphisme et la phonologie sont travaillés les après-midis, alors que certains élèves de MS dorment encore ! De plus, il est très difficile de mobiliser les élèves de maternelle après 15h30.

Pas de retour des parents sur les nouveaux rythmes.

7) Remerciements aux mairies

Les enseignantes de l'école de Serves/Rhône remercient Thierry, l'agent communal pour son efficacité et sa rapidité d'intervention pour les petits travaux à réaliser à l'école, ainsi que Mmes GUEMARD et NAIT MAUCHE BADRA pour leur accueil à la bibliothèque.

8) Interventions des délégués de parents d'élèves

Le car qui démarre avant que les enfants ne soient attachés. Le personnel du car doit faire attendre le chauffeur. Cette information a déjà été remontée par le personnel communal de Gervans. Le maire de Gervans va donc appeler le transport Mercier. De plus, un problème de discipline a été noté dans le car, certains élèves de l'école de Gervans devraient recevoir un avertissement.

La qualité des menus de cantine semble avoir baissé depuis le début d'année. Certains enfants ne mangent pas ou quasiment rien.

Il y aurait du sable dans la classe de moyenne section. L'enseignante explique que pour des raisons de sécurité il n'y a plus de bancs, les enfants sont assis par terre devant le tableau. Le sable est balayé chaque midi pour des raisons d'hygiène.

Les délégués de parents d'élèves font remonter un problème de remplacement de la directrice de l'école de Gervans. Ce problème se produit lors des journées de décharge liées à la direction. L'autorité de l'enseignant ne semble pas être la même, de plus ce n'est pas le même remplaçant à chaque fois. La directrice répond que depuis le début de l'année seuls deux enseignants sont intervenus pour la décharger, et qu'en cas de soucis il ne faut pas hésiter à venir la voir.

9) Interventions des mairies

Le personnel de cantine de Gervans est venu voir le maire aux vacances de décembre pour démissionner. Une employée précédente a démissionné car à la cantine elle n'en pouvait plus. Deux enfants ont été

renvoyés de la cantine depuis le début de l'année.

Une rencontre avec les parents délégués a eu lieu suite à la décision de la mairie de fermer la cantine à la rentrée de janvier. Deux parents d'élèves se relaient chaque jour pour observer le temps de cantine. Entre enfants il y a des insultes.

Le maire de Gervans rappelle que le but de la cantine est de manger tranquillement et de se respecter. S'il faut embaucher une autre personne, les parents devront payer. Certains jours s'il y a des parents pour « surveiller » ça se passe bien. La menace de fermeture est pour faire réagir les parents. Elle ne fermera pas. Le règlement sera revu.

Une visite de la cuisine centrale est prévue et proposée par la mairie d'Erôme le 14 mars à 14 h 30. Il y a eu deux avertissements à la cantine d'Erôme, avec de bonnes suites données par les familles.

Rappel des dates du prochain conseil d'école

Le mardi 26 juin 2018, à 18h à EROME

Le Conseil est clôturé à 20 h

La secrétaire de séance,
Mme DOREL Annie

La directrice, présidente du Conseil d'école n°2,
Mme THEVENOT Julie